

STEP VIDY**voilà la première pierre**

Au vu de l'avancement des travaux de terrassement et d'étaisage des parois de fouilles, voici venu le temps pour la Ville de Lausanne et la société Epura SA de marquer formellement le début de la réalisation de ce grand chantier, un des plus importants de la législature. Aux travaux préparatoires en cours succèdera la construction des ouvrages d'entrée, de prétraitement, de traitement de l'air vicié, et de digestion des boues. Le mois de juillet verra la construction en continu, 24 heures sur 24 pendant quelques jours, de deux silos de 18 mètres de diamètre intérieur et de 22 mètres de haut.

La première phase est terminée. Les travaux effectués par la société Epura SA ont permis de libérer la place pour y ériger de nouveaux bâtiments. La Step n'a pour autant jamais cessé de fonctionner 7 jours sur 7, 24 heures sur 24. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle la situation était délicate, il s'agissait en effet de remplacer les installations démontées sans altérer la capacité d'épuration. L'achèvement prochain des travaux de terrassement, avant le début de la construction des bâtiments à proprement parler, est l'occasion de marquer le début de la réalisation par une cérémonie de pose de la première pierre, ce jour en présence de :

- Mme Jacqueline de Quattro, Conseillère d'Etat, Département du territoire et de l'environnement,
- M. Olivier Français, Conseiller aux Etats, ancien Président du Conseil d'administration d'Epura SA,
- M. Jean-Yves Pidoux, Conseiller municipal, vice-syndic, Direction des services industriels,
- M. Pierre-Antoine Hildbrand, Conseiller municipal, Direction de la sécurité et de l'économie,
- M. Michel Odier, Conseiller municipal, Le Mont-sur-Lausanne, Président de la Commission intercommunale de la STEP de Vidy,
- M. Sébastien Lehmann, représentant de l'Office fédéral de l'environnement,

et de divers autres représentants des autorités et instances communales et cantonales.

Cette deuxième phase du projet verra la construction de deux silos, de 18 mètres de diamètre intérieur et de 22 mètres de hauteur, qui serviront à la digestion des boues. Ces installations généreront de l'énergie tout en réduisant les odeurs. Cette opération nécessitera, en juillet, des travaux, 24 heures sur 24 pendant quelques jours.

Le projet de reconstruction de la Step de Vidy est pionnier. Il permettra de traiter les eaux usées afin d'en éliminer les bactéries, les virus et les micropolluants en particulier. La Step traitera également l'azote, en sus du carbone.

Le projet est mené par la société Epura SA, créée en 2015 par la Ville de Lausanne dans ce but. C'est le Service de l'eau de la Ville qui assure l'exploitation des installations.

La Direction de la sécurité et de l'économie
Epura SA

Pour tout renseignement complémentaire :

- Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de la Sécurité et de l'économie, 079 964 27 39
- Fadi Kadri, directeur d'Epura SA, 021 315 50 71

Lausanne, le 13 mars 2017